http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article836

Pour le CCNAAT la 3ième ligne de métro c'est non !

- Thématiques - Ecologie & Politique -

Date de mise en ligne : samedi 26 novembre 2016

Copyright © Universite Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine(CCNAAT) a souhaité donner son avis dans le cadre de la Commission nationale du débat public sur la 3ème ligne de métro et le déposera prochainement

http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L400xH256/janol-apin-metro-porte-maillot-aa90e.jpg

"Le CCNAAT réuni en CA statutaire le 14 Novembre 2016 a adopté le texte suivant :

Les associations de riverains regroupées dans le Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine(CCNAAT) ont pour vocation de participer à la défense des riverains de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et des populations survolées, impactés par les nuisances sonores et atmosphériques de ce dernier. En conséquence, l'analyse que les associations livrent aujourd'hui est étroitement liée à la liaison Ville et Aéroport. D'autres associations ou personnes à titre individuel ont souhaité également figurer dans la liste des signataires, ci dessous.

A ce jour, le raccordement de l'aérogare à la future 3éme ligne du métro coûterait 110 millions d'euros HT (chiffres du MOA p 72) ce qui excède largement les 50 millions restants de la gestion vertueuse de l'avant-privatisation. On connait également la dérive des coûts initiaux. Or, depuis la déclaration de Mr JM Lattes lors de la réunion organisée le 15 novembre à Colomiers par le Débat public sur la 3ème ligne de métro, il se confirme « que le métro ne passerait à l'aéroport que si l'entreprise (Casil Europe) paye »

La récente décision des actionnaires de l'aéroport de prélever une part des réserves incite à penser qu'ils ne sont pas disposés à investir.

Le CCNAAT est résolument hostile à un endettement excessif de l'aéroport pour financer le raccordement de l'aérogare à cette future 3ème ligne de métro, car cela obèrera sa capacité à faire face à ses engagements et obligations d'investissement, notamment en matière de financement de la lutte et de la réduction des nuisances aériennes sur les riverains.

Le CCNAAT fait aussi le constat qu'il existe déjà un tramway performant (ligne T2) qui relie la Ville de Toulouse à l'aéroport.

Le CCNAAT s'interroge sur la pertinence de gagner 10 minutes de transport sans rupture de charge sur le trajet gare Matabiau - aéroport.

Le CCNAAT fait le constat que les salariés d'Airbus, compte tenu de leur domiciliation, ne seront pas les principaux usagers de la ligne et que l'argument consistant à défendre leur qualité de vie par un transport plus rapide ne tient pas.

Le CCNAAT ne peut vérifier mais doute que ce raccordement direct de l'aérogare à la 3ème ligne de métro amènerait une augmentation significative du nombre d'utilisateurs de l'aéroport, justifiant ainsi un tel financement. En outre, actuellement la ligne T2 est sous-utilisée et pourrait , à terme, supporter le doublement du nombre de passagers.

Copyright © Universite Populaire de Toulouse

Le CCNAAT refuse de cautionner la solution métro car son financement asséchera pour de nombreuses années l'enveloppe financière attribuée aux systèmes alternatifs ou complémentaires de transport en commun dans toute la métropole.

En conclusion, le CCNAAT émet un avis défavorable à la 3 ème ligne de métro et il préconise une amélioration de la ligne T2 actuelle en la prolongeant par une boucle permettant d'irriguer sainement et sans coût excessif l'agglomération toulousaine."

Signataires :
Collectif Contre les Nuisances Aériennes de l'Agglomération Toulousaine, Comité de quartier Fontaine Lestang–Arènes, Association Adeqvaar Ancely Arènes Romaines, Comité de quartier Papus Tabar Bordelongue, Comité de quartier de Croix de Pierre, Association du Parc de Gounon, Maison de quartier de Bagatelle,Vivre à Cornebarrieu (VAC)

Autres signataires : Association Autate, Association Abave de Blagnac, Julien Klotz,

http://universitepopulairetoulouse.fr/sites/universitepopulairetoulouse.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/ordinateur_portable_humour-48687.jpg

Copyright © Universite Populaire de Toulouse